

Conditions Générales de Vente

1. Procédure d'inscription

• En ligne

Réservation à plus de 4 semaines avant la date de début des cours : la réservation du programme sera prise en compte à partir du règlement d'un acompte de 20% du montant total de la prestation (cours + hébergement + frais d'inscription et options éventuelles) ou du règlement total à l'inscription.

Réservation à moins de 4 semaines du début des cours :

la réservation du programme sera prise en compte à partir du règlement du montant total de la prestation.

Nous ne pourrions garantir l'inscription qu'après avoir reçu la confirmation du centre demandé. Dès que vous recevrez la confirmation de votre inscription de notre part, vous devez régler le solde du séjour. Un dossier détaillé vous sera ensuite envoyé.

• Sur visite au siège (uniquement sur rendez-vous).

Dans tous les cas, l'inscription sera considérée comme définitive à réception des éléments cités ci-dessus et de l'acompte ou d'une convention signée pour les professionnels.

Activa vous adressera par mail une confirmation écrite reportant les caractéristiques du programme et une facture.

Dans tous les cas, le solde devra être réglé dès que vous recevrez la confirmation d'inscription et au plus tard 8 semaines avant la date de départ (en deçà, majoration de 100 € pour paiement tardif).

Le non paiement dans les délais peut entraîner l'annulation de l'inscription.

Les frais d'inscription et administratifs sont non remboursables et facturés en sus du prix du séjour.

Tout règlement est à effectuer à l'ordre d'Activa Langues, en euros. Nous vous recommandons de vous inscrire le plus tôt possible, le nombre de places étant limité.

Pour les programmes de longue durée nécessitant l'obtention d'un visa : comptez un à deux mois pour obtenir un visa pour les USA, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

2. Programmes et séjours

Les types de formules de cours, d'hébergement et de services sont décrits dans le site en fonction du programme choisi. Le détail de ce qui est inclus dans nos tarifs est indiqué sur les pages destinations/écoles.

3. Prix

Les cours ne sont pas assurés les jours fériés du pays visité (sauf mentions contraires).

Dans les prix ne sont pas inclus : les dépenses personnelles ou imprévues (frais pharmaceutiques, médicaux, téléphoniques), les repas pendant les voyages, les assurances, les transports locaux et le voyage pour se rendre sur place.

4. Dossier de séjour et formalités

Un dossier concernant tous les renseignements sur le séjour (adresse, téléphone, coordonnées de l'école) est envoyé une dizaine de jours avant le départ (sauf en cas d'inscription tardive).

Pour les mineurs, une décharge parentale est obligatoire car les programmes sont individuels et non encadrés (sauf mention contraire).

5. Informations Visa

Les démarches et frais de visa sont à la charge du participant.

• Destinations en Europe :

Si vous n'êtes pas citoyen européen, nous vous enverrons, à réception de l'intégralité de votre règlement une invitation écrite nécessaire à l'obtention du visa.

Si vous êtes citoyen européen : carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Pour les mineurs : autorisation de sortie du territoire délivrée en mairie, nécessaire avec la carte d'identité.

• Destinations Hors Europe

Pour les USA : visa étudiant obligatoire pour tout stage comportant plus de 18 heures de cours par semaine. Nous vous enverrons votre formulaire I 20 à réception du solde de votre séjour. Ce formulaire est à joindre à votre dossier de demande de visa lors de votre rendez-vous au consulat des USA. Depuis le 12 janvier 2009, vous devez également être en possession d'une Autorisation électronique ESTA, document que vous devez remplir au plus tard 72 heures avant le départ, directement sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov>.

Autres nationalités (hors Europe) : renseignez-vous auprès des consulats ou ambassades des pays de destination.

Dans tous les cas n'hésitez pas à consulter les sites internet, régulièrement mis à jour, des différentes ambassades pour obtenir les derniers renseignements sur les visas et les démarches d'obtention.

Chaque participant de nationalité Française devra être en possession de :

Pour les pays de la C.E.E.

D'une carte nationale d'identité en cours de validité (+ autorisation parentale de sortie de territoire pour les mineurs) ou passeport en cours de validité.

Pour les Etats-Unis et l'Australie

D'un passeport en cours de validité au nom du participant et visa si besoin est. Pour les autres nationalités et plus généralement dans tous les cas, chaque participant est tenu de se renseigner auprès du consulat du pays de destination.

Activa Langues décline toute responsabilité dans le cas où un participant ne serait pas en possession des papiers d'identité requis ou s'ils étaient périmés avant le retour en France

6. Frais d'envois express

USA : Si vous vous inscrivez pour un séjour aux USA moins de 30 jours avant le départ, des frais supplémentaires d'envoi en express des documents de visa vous seront facturés, pour un montant de 60 euros.

Pour les citoyens européens : selon la réglementation en vigueur, la confirmation d'inscription en anglais (Confirmation of Enrolment), nécessaire à l'obtention du visa étudiant, ne peut être émise qu'à réception du solde de votre séjour.

7. Assurances

Nous vous recommandons fortement de souscrire une assurance médicale et voyage quelle que soit la durée de votre séjour Activa Langues est partenaire d'un Cabinet Assurance Conseil auprès duquel vous pourrez obtenir des renseignements et souscrire une assurance : voir rubrique « Assurances » sur notre site internet.

Australie : Le gouvernement australien exige que toutes les personnes voyageant avec un visa étudiant souscrivent obligatoirement l'assurance médicale australienne Overseas Student Health Cover. (OSHC). Le visa sera délivré par l'Ambassade uniquement sur présentation de l'attestation de paiement du séjour et de cette assurance. L'assurance OSHC sera souscrite depuis le début des cours jusqu'à 4 semaines après la fin des cours (durée du visa), à l'inscription.

8. Déclaration médicale

Toute maladie, allergie ou handicap physique ou mental susceptible de compromettre le bon déroulement du programme, d'affecter la santé d'un autre étudiant ou d'un membre du personnel, ou qui nécessite un traitement ou un aménagement particulier doit être signalé lors de l'inscription. En cas de non signalement Activa Langues se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires pour y remédier, voire le droit de mettre fin au programme sans que le participant puisse prétendre à un remboursement des cours non effectués ou des frais d'hébergement.

9. Services supplémentaires

Certains services sont optionnels : transferts*, demande de régime particulier, excursions, frais médicaux, blanchissage, téléphone, changement de cours ou d'hébergement, frais d'examens ; ils peuvent être souscrits et facturés en supplément.

*S'ils ont réservé un hébergement avec Activa Langues, les étudiants de moins de 18 ans doivent souscrire au service transfert aéroport, quel que soit le lieu de séjour retenu.

10. Règlement intérieur – Discipline - Expulsion

Tout étudiant qui commettrait un délit quel qu'il soit, qui ne respecterait pas le règlement de l'école ou dont le taux d'absence serait trop élevé, pourrait être renvoyé de l'école. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et nous serions dans l'obligation de prévenir les services d'immigration (le cas échéant).

11. Arrivées et départs

Dans le cas où vous avez réservé un accueil à l'arrivée et que vous rencontrez des problèmes durant votre voyage avec votre transporteur (retard, annulation, etc.), il est impératif d'appeler les numéros d'urgence transferts inscrits sur les documents qui vous ont été remis afin de prévenir le service concerné sur place. Si vous ne le faites pas, le service vous sera tout de même facturé et vous devrez régler une nouvelle fois le transfert si vous souhaitez l'organiser pour un autre moment.

L'hébergement est généralement réservé du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours, sauf mention particulière sur la page de l'école. Une semaine partielle de cours et/ou d'hébergement sera comptée comme une semaine complète.

12. Arrivées tardives, vacances, absences, retour disciplinaire

En cas d'arrivée tardive ou d'absence pendant les périodes de cours, aucun remboursement ne sera effectué. De même, les cours non effectués ne pourront être reportés gratuitement à la fin de votre séjour.

Un retour anticipé pour cause d'indiscipline ou d'acte répréhensible par la loi ne donne droit à aucun remboursement.

13. Repas/cours

Vous ne pourrez pas être remboursé des repas ou des cours non pris du fait de votre participation à un stage, un examen, une excursion ou à tout autre programme personnel.

14. Jours fériés

Veillez noter que les cours ne seront pas assurés les jours fériés du pays de destination et ne feront l'objet d'un aucun rattrapage ni remboursement.

15. Durée des cours

La durée d'un cours peut varier en fonction des pays. Elle est précisée sur la fiche école du site.

16. Règle de compensation

Si à l'issue du test d'évaluation de l'école sur place, le niveau de l'étudiant s'avère inférieur au niveau requis pour le cours qu'il a choisi, Activa Langues se réserve le droit de le diriger vers un autre programme plus adapté jusqu'à ce qu'il ait atteint ce niveau. Cette clause s'applique également si l'étudiant s'avère avoir un niveau supérieur au niveau maximum autorisé pour le cours choisi.

17. Livres et matériel pédagogique

Chaque école ayant son propre mode de fonctionnement, les frais de matériel pédagogique sont indiqués dans le coût pédagogique sur les tarifs de chaque centre.

18. Annulation – Interruption – Changement de programme

a. annulation du fait de l'école

Si par suite d'un nombre insuffisant de participants, l'école choisie par le participant annule le programme, ou que cette annulation soit due à des circonstances imprévues et impérieuses (grève, hostilités, épidémies, cataclysme ou autre impossibilité majeure), Activa Langues se voit obligé d'annuler tout ou partie de ses engagements auprès des participants, ceux-ci auront la faculté de faire valider leur inscription pour une date ultérieure ou pour un autre séjour, ou de demander le remboursement des sommes déjà versées, à l'exclusion dans les deux hypothèses, de dommages et intérêts.

b. annulation du fait du participant

Le terme annulation s'applique à une annulation avant le début du séjour.

Pour être valide, une annulation doit être notifiée par lettre recommandée au siège d'Activa Langues.

Toute annulation intervenant plus de 30 jours avant le départ entraînera une retenue correspondant aux frais d'inscription, frais de gestion et frais de placement.

Si l'annulation intervient dans moins de 30 jours avant le départ la retenue sera de :

40 % du prix total du programme du 30ème au 21ème jour avant le départ

50% du prix total du programme du 20ème au 14ème jour avant le départ

75 % du prix total du programme 13ème au 7ème jour avant le départ

100 % du prix total du programme moins de 7 jours avant le départ ou pour non présentation au départ.

En cas de non obtention de visa, sous réserve de présentation de la notification de refus, tous les frais de cours et d'hébergement seront remboursés à l'exception des frais d'inscription, des frais de gestion et frais de placement hébergement.

Tous les remboursements sont effectués dans les 30 jours suivant la production de la notification de refus.

c. Interruption de programme

Le terme "interruption" s'applique à une annulation du fait du participant après le début du séjour.

Hormis dans le cas de force majeure (grève, hostilités, épidémies, cataclysme, décès familial ou autre impossibilité majeure) aucun remboursement ne sera effectué.

d. changement de programme

Changements du fait du client

Toute modification doit être signifiée par écrit et sera acceptée dans la mesure des disponibilités.

Pour toute modification intervenant après la confirmation de l'inscription par nos soins auprès du client, des frais de changement de programme de 50 € seront facturés à chaque nouvelle demande.

Pour toute modification intervenant pendant le séjour, se référer aux conditions particulières de chaque école visibles sur leur site internet.

19. Réclamations

En cas de difficulté ou de non-conformité du séjour avec les prestations initialement prévues et décrites dans la fiche de l'école, le participant en référera en premier lieu au responsable de l'école sur place afin de résoudre au plus vite tout litige éventuel. S'il n'obtient pas satisfaction, et que sa demande est fondée, il pourra s'adresser à Activa dans les meilleurs délais afin qu'elle puisse intervenir auprès de l'école partenaire.

Toute réclamation doit être transmise par lettre recommandée avec accusé de réception au siège d'Activa au plus tard 4 semaines après la fin du stage.

Seules seront recevables, les réclamations ayant fait l'objet d'une information préalable auprès d'Activa pendant le déroulement du programme.

20. Force majeure

En vertu du contrat existant entre les étudiants et Activa Langues ou ses représentants, il est convenu que ni Activa Langues ni ses représentants ne peuvent être tenus pour responsables de l'impossibilité à assurer les prestations ou les engagements en cas de troubles graves ou tout autre motif échappant à leur contrôle.

21. Taux de change

Activa Langues se réserve le droit de modifier ses tarifs en cas de fluctuation des taux de change. Le taux appliqué est celui en vigueur à la date d'inscription et de réservation sur le site. Dans le cas où le programme ne serait pas intégralement réglé dans les 4 semaines suivant l'inscription et que le taux de change subirait une variation égale ou supérieure à 5%, le prix du programme sera réactualisé en conséquence.

22. Indications complémentaires

Activa Langues SARL au capital de 7700 €

RCS Paris 484 267 216 - Code APE 804C

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40771 75 auprès du Préfet d'Ile-de-France.

AGF contrat RCP 43 181 844

Activa Langues se réserve le droit, pour illustrer et agrémenter sa documentation, d'utiliser les photos prises lors du déroulement du programme. Si toutefois vous ne souhaitez pas figurer sur les photos, il vous suffit de nous adresser un courrier le précisant dans un délai maximum d'un mois après le séjour. Ces photos n'ont pas de valeur commerciale ou contractuelle. Le fait de s'inscrire à l'un de nos programmes implique l'adhésion complète à nos modalités d'inscription et conditions de ventes.